



**PROJET D'AMELIORATION DE L'EFFICACITÉ DE LA DÉPENSE PUBLIQUE ET DU
SYSTÈME STATISTIQUE**

STRENGTHENING PUBLIC SECTOR EFFECTIVENESS AND STATISTICAL CAPACITY PROJECT
Unité Technique d'Appui à la Coordination (UTAC)

AVIS DE SOLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET

N° 18 - - /ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 du 16 MAI 2023

**SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA
BANQUE MONDIALE**

Nom du Pays : **CAMEROUN**

Nom du Projet : **Projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense Publique et du Système Statistique (PEPS)**

Intitulé des missions des Consultants : **recrutement d'un cabinet d'études pour la mise en place d'un système de stockage, de traitement, de partage et de diffusion des données de conjoncture pour l'élaboration du cadrage macroéconomique.**

Financements : **Crédit IDA 61-40 CM**

Numéro d'Identification du Projet : **P151155**

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

En vue de contribuer à l'amélioration de la qualité de la dépense publique et au renforcement du système statistique, le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) un financement pour la réalisation des activités de préparation du projet D'AMELIORATION DE L'EFFICACITÉ DE LA DÉPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTÈME STATISTIQUE.

Le projet comporte quatre principales composantes ont été retenues à savoir : (i) la consolidation de la réforme des finances publiques dans deux ministères pilotes clés à savoir la santé et l'éducation : il sera en outre question dans cette composante d'appuyer la mise en œuvre de la circulaire du Premier Ministre de septembre 2016, de préparer le troisième triennat du budget programme et de faciliter le déploiement du système intégré de gestion des ressources humaines et de la solde (SIGIPES II) ; (ii) l'amélioration de l'efficacité de l'investissement public notamment à travers l'appui à la mise en place du fonds de maturation, l'appui au suivi du BIP (application de suivi du BIP, implémentation du suivi axé sur les résultats et suivi citoyen), l'identification et la mise en œuvre des actions à entreprendre pour réduire le

niveau des Soldes Engagés non Décaissés en matière de financement extérieur ; (iii) l'appui à la réforme des marchés publics à travers l'introduction d'un système de rémunération axée sur les résultats pour les commissions de passation des marchés et le développement et le déploiement d'une application d'archivage et de suivi des marchés publics (le e-tracking), le renforcement des capacités acteurs du système des marchés publics et la professionnalisation (iv) le renforcement du système statistique à travers la mise en place des infrastructures informatiques et de diffusion dans le nouveau bâtiment de l'INS, l'appui à la collecte et à l'analyse des données sur la pauvreté (carte de pauvreté, ECAM V), la collecte des données sur le commerce transfrontalier, la mise en place d'un dispositif pérennes de collecte des données sur l'emploi et l'appui au financement du 4^{ème} RGPH.

L'élaboration du cadrage macroéconomique et budgétaire est une activité essentielle à la planification du développement et à la bonne gouvernance. En effet, elle intervient aussi bien dans l'identification des dysfonctionnements susceptibles d'entraver la croissance et la stabilité macroéconomique à court, moyen et long terme, que dans la formulation de mesures de politiques appropriées au règlement desdits dysfonctionnements. En outre, elle constitue une étape cruciale du processus d'élaboration du budget des pays. Ainsi, au regard de son importance, l'élaboration du cadrage macroéconomique oriente en grande partie les débats avec les institutions internationales sur les réformes prioritaires à mettre en œuvre.

Au Cameroun, cet exercice a connu des évolutions importantes, tant sur le plan institutionnel que du point de vue des instruments utilisés. Sur le plan institutionnel, on note principalement la mise en place d'un cadre plus formel pour la réalisation des travaux de cadrage, notamment à travers le décret N°2021/0080/PM du 27 janvier 2021 portant création, organisation et fonctionnement du Comité interministériel de cadrage macroéconomique et budgétaire. Ledit Comité est coprésidé par les secrétaires généraux des ministères en charge des finances et de l'économie, dispose d'un secrétariat technique composé de deux unités opérationnelles à savoir l'Unité de Cadrage Macroéconomique et l'Unité de Cadrage Budgétaire. S'agissant des instruments utilisés, il convient d'indiquer que le modèle de prévision adopté (SIPAE⁺⁺¹) fait l'objet de mises à jour régulières afin non seulement de s'arrimer aux bonnes pratiques internationales, mais aussi de produire des indicateurs beaucoup plus précis et respectant la cohérence macroéconomique d'ensemble.

Toutefois, malgré ces avancées, plusieurs insuffisances persistent, aussi bien en ce qui concerne l'étape initiale de collecte de données à travers les enquêtes de conjoncture, que celles relatives au traitement et à l'archivage des données.

Ces insuffisances sont principalement relatives à (i) l'absence d'un système fiable d'archivage des questionnaires d'enquêtes de conjoncture ; (ii) la faible mutualisation des informations et des outils de saisie des données entre les différentes structures impliquées (MINEPAT, MINFI, INS) ; (iii) la lenteur et la non exhaustivité de l'analyse de cohérence entre les données recueillies et les informations historiques, du fait de l'absence d'une base de données sur plusieurs périodes ; (iv) les divergences observées au niveau des méthodologies utilisées, en particulier pour ce qui est des systèmes de conversion et de pondération, l'imputation des données manquantes et les procédures d'estimation des évolutions par branches d'activités et par secteur de production.

En vue d'apporter des solutions à ces manquements, et par conséquent améliorer le processus d'élaboration du cadrage macroéconomique au niveau national, le MINEPAT se propose, à travers la Direction Générale en charge de l'économie et avec l'appui du Projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense Publique et du Système Statistique (PEPS), de mettre en place un système de stockage, de partage et de diffusion des données de conjoncture pour l'élaboration du cadrage macroéconomique.

La mise en place d'un tel système a vocation à mettre à la disposition de toutes les parties prenantes (Ministère de l'Economie, Ministère des Finances et Institut National de la Statistique, ...), une plateforme unique de stockage des données collectées lors des enquêtes de conjoncture, avec une méthodologie

¹ Système Intégré de Projection des Agrégats Macroéconomiques version améliorée (2016)

dynamique et intégrée d'estimation des évolutions sectorielles qui permettrait notamment d'harmoniser l'ensemble des méthodologies utilisées. L'adite plateforme serait également accessible à temps réel pour l'ensemble des acteurs susmentionnés via un accès internet.

II. OBJECTIFS

De manière générale, cette activité vise à concevoir et mettre en place un dispositif harmonisé et intégré de traitement et de stockage des informations collectées lors des enquêtes de conjoncture au Cameroun, accessible en temps réel aux différents acteurs impliqués dans l'élaboration du cadrage macroéconomique.

De manière spécifique, il s'agit de :

- Concevoir la structure de la base de données, notamment en respectant la nomenclature en vigueur au niveau des comptes nationaux ;
- Concevoir un système cohérent de conversion, de pondération et d'agrégation pour l'estimation des évolutions sectorielles du PIB ;
- Implémenter la structure et le système susmentionnées sur une plateforme Excel, assorti d'instruments (pouvant être de type formulaire) pour le chargement des données collectées ;
- Produire un guide d'utilisation et de mise à jour de la base de données établie ;
- Définir le processus d'hébergement et la mise en ligne de la plateforme conçue et faciliter sa mise en application.

III. RESULTATS ATTENDUS

Au terme de la mise en œuvre de cette activité, il est attendu :

- Une maquette présentant la structure de la base de données conformément à la nomenclature en vigueur des comptes nationaux ;
- Une méthodologie documentée relative à un système cohérent de conversion, de pondération et d'agrégation pour l'estimation des évolutions des PIB sectorielles ;
- Une base de données sous format Excel assorti d'instruments de chargement des données collectées ; Cette plateforme devrait être également accessible à temps réel pour l'ensemble des parties prenantes via un accès internet ;
- Un guide d'utilisation et de mise à jour de la base de données.

IV. MISSIONS DU CONSULTANT

Le cabinet d'études aura la charge de :

- Concevoir une base de données assorti d'instruments de chargement des données collectées. La structure de la base de données doit être conforme à la nomenclature en vigueur des comptes nationaux ;
- Proposer une méthodologie documentée relative à un système cohérent de conversion, de pondération et d'agrégation pour l'estimation des évolutions des PIB sectorielles ;
- Elaborer un guide d'utilisation et de mise à jour de la base de données ;
- Conseiller le MINEPAT quant à l'acquisition des équipements/logiciels dédiés à la gestion du système d'information ;
- Elaborer le cahier de charges desdits équipements/logiciels ;
- Participer à l'hébergement, puis la mise en ligne de la plateforme conçue ;
- Former les utilisateurs du système d'information.

Par ailleurs, le cabinet d'études devra veiller à ce que la plateforme conçue respecte les critères de :

- ✓ Confidentialité des données ;
- ✓ Intégrité et sécurité des données (back up de la base de données).

V. LIVRABLES

Les principaux livrables attendus de cette prestation sont :

- Un rapport de démarrage, présentant la démarche méthodologique convenue avec les parties prenantes, pour la réalisation de cette activité ;
- Un document contenant une maquette présentant la structure de la base de données conformément à la nomenclature en vigueur des comptes nationaux et une méthodologie appropriée relative à un système cohérent de conversion, de pondération et d'agrégation pour l'estimation des évolutions des PIB sectorielles ;
- Une clé USB contenant la base de données assorti d'instruments de chargement des données collectées ;
- Un guide d'utilisation et de mise à jour de la base de données ;
- Un rapport final de consultation.

VI. CRITERES DE SELECTION

Le cabinet d'études sélectionné devra être un cabinet ayant une expérience dans : (i) la collecte et le traitement de données statistiques, (ii) l'analyse économique, et (iii) le développement des systèmes d'informations. Il devra avoir réalisé au moins deux (02) missions similaires.

L'équipe du consultant devra être constituée de : (i) un Chef de mission ; (ii) un Informaticien senior ; (iii) un Développeur

i- Le chef de mission

Le Chef de mission devra remplir les conditions ci-après :

- Avoir un diplôme de niveau BAC +5 au minimum dans le domaine de la Statistique ou des domaines connexes ;
- Avoir au minimum 10 années d'expérience en matière de collecte et de traitement des données d'enquête. Une expérience acquise sur les données de conjoncture ou sur les comptes nationaux serait un atout ;
- Avoir une expérience d'au moins 10 ans dans le domaine de cadrage macroéconomique ;
- Avoir une bonne connaissance des modèles de cadrage macroéconomique, notamment en matière d'environnement de développement et d'inputs. Avoir déjà eu à travailler sur le modèle de cadrage du MINEPAT ou du MINFI serait un atout ;
- S'exprimer couramment en français ou en anglais (oral et écrit) ; la connaissance de l'autre langue est un atout ;
- Avoir de bonnes aptitudes de rédaction et de communication ;
- Avoir une Grande capacité de rédaction des documents méthodologiques.

ii- L'informaticien senior

L'informaticien senior devra remplir les conditions ci-après :

- Avoir au minimum un diplôme de niveau BAC+5 en Informatique ou en système d'information ;

- Avoir au minimum 5 années d'expérience professionnelle dans la conduite des projets informatiques ;
- Avoir une expérience dans le paramétrage, le déploiement des systèmes de gestion de base de données et de sécurité d'informations en environnement internet ;
- Avoir travaillé sur au moins deux applications similaires, dans une structure au niveau national ou international ;
- Avoir une grande capacité de rédaction des manuels d'utilisation et de mise à jour des outils informatiques ;
- S'exprimer couramment en français ou en anglais (oral et écrit) ; la connaissance de l'autre langue est un atout ;
- Avoir de bonnes aptitudes à communiquer.

iii- Le développeur

Le développeur devra :

- Avoir au minimum un diplôme de BAC+3 en informatique ;
- Avoir au minimum 3 années d'expérience professionnelle dans le développement des bases de données/applications web multi-tiers ;
- Avoir une parfaite connaissance des environnements de développement des bases de données (MySQL, SQL Server, Oracle) ;
- Avoir participé au développement d'au moins deux applications similaires ;
- S'exprimer couramment en français ou en anglais (oral et écrit) ; la connaissance de l'autre langue est un atout.

VII. DUREE ET CHRONOGRAMME DE REALISATION

La durée totale de la consultation est estimée à sept (07) mois à compter de la date d'approbation du contrat.
Le Calendrier de réalisation proposé est le suivant :

TACHES	Mois 1	Mois 2	Mois 3	Mois 4	Mois 5	Mois 6	Mois 7
Réunion de cadrage méthodologique							
Conception et réalisation de la base de données et Elaboration des documents techniques							
Atelier d'examen des documents techniques élaborés et de la BD							
Collecte de données pour charger la base de données							
Déploiement de la base de données							
Atelier de validation du Système d'information et de formation des utilisateurs							
Elaboration du rapport final de la consultation							

VIII. CONTENU DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Le Coordonnateur Technique du PEPS invite les cabinets de consultants ayant les qualifications requises à manifester leur intérêt pour la réalisation des services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations (références concernant l'exécution des contrats analogues et l'expérience dans des conditions semblables, copies des diplômes, copies de contrats analogues, etc.).

IX. PROCÉDURE APPLICABLE

Il est porté à l'attention des firmes de Consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17, ainsi que les dispositions des paragraphes 3.21 à 3.23 du « *Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement de la Banque mondiale* », Edition de Juillet 2016, révisé en Novembre 2017, Août 2018 et novembre 2020 (« Règlement de Passation des Marchés »), respectivement relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts et en matière d'éligibilité sont applicables.

Aussi, une firme de Consultants sera sélectionnée selon la méthode « *Sélection fondée sur les qualifications du consultant* » (SOC) telle que décrite dans ledit Règlement de Passation des Marchés.

Les firmes de Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives sous la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

X. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les firmes de consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse au niveau de la section « **DATE ET LIEU DE DEPOT DES MANIFESTATIONS D'INTERET** » du présent appel à manifestation d'intérêt les jours ouvrables, aux heures suivantes : de 09 heures à 15 heures 30 minutes, heures locales.

XI. DATE ET LIEU DE DEPOT DES MANIFESTATIONS D'INTERET

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées en cinq (05) exemplaires dont un original et quatre (04) copies à l'adresse ci-dessous soit en personne sous plis fermé, soit par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard quatorze (14) jours après la date de publication de la manifestation d'intérêt (l'heure limite pour le dernier jour du dépôt des manifestations d'intérêt étant fixée à 15 heures 30 minutes, heure locale) avec la mention : Manifestation d'Intérêt pour le «*recrutement d'un cabinet d'études pour la mise e place d'un système de stockage, de traitement, de partage et de diffusion des données de conjoncture pour l'élaboration du cadrage macroéconomique*

Unité Technique d'Appui à la Coordination du Projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense publique et du Système Statistique (PEPS) Sise à Bastos, vers la résidence de l'Ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire, au lieu-dit pont Dragages, non loin de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

BP 660 Yaoundé-CAMEROUN. Email : pepsgov.cm@gmail.com avec copie à touoto s@yahoo.fr.

